

## Communiqué de presse

A Paris, le 11 décembre 2019

# Paris 2024 réaffirme son soutien aux hôteliers

A l'issue d'une rencontre mardi 10 décembre 2019 entre Tony Estanguet, président de Paris 2024, Etienne Thobois, directeur général de Paris 2024, Roland Héguy, président confédéral de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) et Jean-Virgile Crance, président du GNC (groupement national des chaînes hôtelières), le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a tenu à rassurer le secteur hôtelier en réaffirmant que l'implication du secteur est déterminante dans le succès des Jeux Olympiques et Paralympiques dans 5 ans. Le secteur hôtelier qui a travaillé main dans la main avec Paris depuis la phase de candidature a réaffirmé aujourd'hui de son côté sa volonté de poursuivre une collaboration étroite.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont pour ambition de montrer au monde le meilleur de la France et le comité d'organisation souhaite mettre en avant l'industrie hôtelière française. Le secteur de l'hébergement hexagonal possède un savoir-faire unique au monde en matière d'accueil et d'hospitalité. Les capacités d'accueil de nos hôtels ainsi que leur savoir-faire en matière d'art de vivre à la française ont contribué au succès du dossier de candidature pour Paris 2024.

Dès le démarrage du projet des Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 avait d'ailleurs fait le choix de travailler avec tous les professionnels reconnus du secteur de l'hébergement en France : institutionnels, syndicats, chaînes hôtelières et hôtels indépendants, réunis au sein du « Club hébergement ».

618 hôtels font partie de l'inventaire dont 46 % sont des indépendants ou des franchisés, ce qui représente 42 000 chambres sécurisées afin de couvrir les besoins de l'organisation.

Concernant le partenariat établi entre le CIO (Comité International Olympique) et Airbnb couvrant plusieurs éditions des Jeux Olympiques précédentes et à venir l'UMIH et le GNC ont obtenu des clarifications et des explications sur le rôle de Paris 2024 dans cet accord.

Tony Estanguet et Etienne Thobois ont ainsi tenu à rassurer sur le maintien d'une collaboration avec le « club hébergement ». A la demande de Roland Héguy et Jean-Virgile Crance, Paris 2024 a réaffirmé son engagement : l'ensemble du plan d'hébergement des jeux pour les populations accréditées s'appuient sur les professionnels de l'hôtellerie traditionnelle.

**Roland Héguy et Jean-Virgile Crance :** « *Les professionnels que nous représentons avaient besoin des clarifications sur ce partenariat. Tony Estanguet et Etienne Thobois ont su nous rassurer en nous confirmant, notamment, que le cadre de travail précédemment établi gardait toute son actualité. Ils nous ont également affirmé que ce partenariat n'aurait aucun soutien commercial ou de communication de la part de Paris 2024 et l'ensemble de l'offre d'hébergement pour la population accréditée passera par l'hôtellerie traditionnelle du Plan d'Hébergement telle qu'il a été présenté pendant la phase de candidature.* »

**Tony Estanguet :** « *Je réaffirme notre volonté de nous appuyer fortement sur l'ensemble des acteurs de l'hôtellerie traditionnelle et en particulier sur les hôtels faisant partie du Plan d'Hébergement Officiel des Jeux de Paris 2024. Depuis la candidature, nous avons pris des engagements importants et chiffrés avec les acteurs de l'hôtellerie-restauration, syndicats et partenaires du secteur, ces engagements ne changent pas. Nous travaillons ensemble pour faire de cet événement un succès qui marquera l'histoire de notre pays.* »

#### **Contacts presse :**

**Paris 2024 :** Aymeric Mantoux - [amantoux@paris2024.org](mailto:amantoux@paris2024.org) - 06 80 95 17 00

**UMIH :** Ophélie Rota - [ophelie.rota@umih.fr](mailto:ophelie.rota@umih.fr) - 06 82 82 95 82

---

#### **Paris 2024**

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 182 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

#### **Accéder aux contenus Paris 2024 :**

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024 - Mot de passe : mediaaccess

---

#### **L'UMIH Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie est l'organisation professionnelle N°1 du secteur de l'hôtellerie-restauration.**

Avec ses syndicats associés, l'UMIH représente 77% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle. Depuis 70 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 400 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outre-mer inclus).